

## Commune de Saint-Bénigne

### Conseil municipal 23 février 2023 Procès-verbal de séance

Le 23 février 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 16 février, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

#### Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

#### Absents :

Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS.

- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

#### Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 1

**Secrétaire de séance désignée par le conseil :** Géraldine MALTERRE

#### Ordre du jour de la séance

Urbanisme

- Divers documents à étudier

- PLUI

Bâtiments communaux

- City Stade

Voirie

- Sécurisation de la RD2

Finances

- Divers devis à étudier

- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget primitif 2023 (Budget commune et assainissement)

Agents communaux

Bibliothèque

- Convention partenariat lecture publique

Vente de bois

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

#### Approbation du Procès-Verbal du conseil du 26 janvier 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

**PLUI** : Les membres du conseil municipal ont assisté à une réunion de présentation du PLUi le 9 février. Le conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, émet un avis favorable sur le projet du PLUi Bresse et Saône arrêté par le conseil communautaire en date du 19 décembre 2022.

### **Urbanisme :**

#### **Déclarations préalables :**

- Route de Chavanne : pose de panneaux photovoltaïques
- Mairie Prairie : pose de panneaux photovoltaïques
- Route de Saint Trivier : pose de panneaux photovoltaïques
- Les Bergers Nizerel : pose de panneaux photovoltaïques
- Creux Gonin Ternant : Véranda

### **Bâtiments communaux :**

**City stade** : Madame Le Maire explique que le city stade sera en accès libre mais sera utilisé également par l'école, l'accueil périscolaire géré par l'association Familles rurales 1,2,3 Soleil et le club sportif Bresse Foot 01. Afin d'encadrer cette utilisation, des conventions seront signées avec ces 3 partenaires. Le conseil municipal valide à l'unanimité ces conventions et autorise Madame Le Maire à les signer.

Divers travaux ont été effectués sur la commune. L'entreprise Clere a procédé au changement du groupe de ventilation de la cantine et au changement du disconnecteur de la chaudière à bois.

L'APAVE a effectué le contrôle annuel des installations électriques, d'alarme et de fluides des bâtiments communaux. Le 16 février a eu lieu la réunion de lancement de chantier avec l'architecte et les entreprises concernant l'organisation des travaux de rénovation énergétique de l'école.

### **Voirie**

L'extension du réseau d'éclairage public aux champs de Saint Bénigne a été réalisée. Ces travaux visent à sécuriser la circulation des piétons et des véhicules dans le secteur. Son coût global est de 31 400€ dont 16 867€ à la charge de la commune, le reste étant pris en charge par le SIEA.

Madame Le Maire rappelle que des travaux d'aménagement pour la sécurisation du carrefour entre la RD2 et la VC1 vont être réalisés avec la création d'un plateau surélevé. Afin de définir les conditions administrative, financières et technique de cette réalisation, la commune de Saint Bénigne en tant que maître d'ouvrage signe une convention avec le département de l'Ain gestionnaire de la RD2.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame Le Maire à signer la convention entre le département et la commune concernant les travaux du plateau sur la RD2.

L'extension du réseau d'assainissement à Montrin a été réalisée par l'entreprise Bouvard.

Dans le cadre de l'étude du Schéma directeur d'assainissement une campagne de mesure sera réalisée. Celle-ci vise à évaluer les charges hydrauliques présentes dans les réseaux de collecte et à identifier la présence d'eaux claires parasites. Cette campagne de mesures sera réalisée entre les mois de mars et avril par des visites nocturnes (entre minuit et 5h du matin)

### **Finances :**

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif communal 2023, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2022.

Chapitre	Article M14/(M57)	Libellé	Montant budget 2022	Montant 2023 : ¼ budget 2022
20	2031/(203)	Frais d'études / (Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion)	5 000 €	1 250 €
204	2041582/(204182)	GFP : Bâtiments et installation / (Bâtiments et installations – organismes publics divers)	6 000 €	1 500 €
21	21312/(2131)	Bâtiments scolaires / (Bâtiments publics)	60 000 €	15 000 €
21	2151/(2151)	Réseaux de voirie / (Réseaux de voirie)	50 000 €	12 500 €
21	2188/(2188)	Autres immobilisations corporelles/ (Autres immobilisations corporelles)	24 480 €	6 120 €

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif assainissement 2023, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2022.

Chapitre	Article	Libellé	Montant budget 2022	Montant 2023 : ¼ budget 2022
21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	29 218.39 €	7 304 €

#### Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 177,35 € pour changer les électrodes du défibrillateur par l'entreprise Schiller

Dans le cadre de sa politique patrimoniale, le département de l'Ain a accordé une aide de 2 868,75 € au titre du classement des archives communales.

Le Conseil régional Auvergne Rhône Alpes a accordé une subvention de 1 072,80 € pour le financement d'une dalle béton avec la mise à disposition d'un abribus sur la commune.

#### Agents communaux :

Madame le Maire propose de revoir le tableau des emplois permanents de la collectivité au 1<sup>er</sup> mars 2023. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte

- de porter à 30 heures hebdomadaires au lieu de 25 heures le poste d'assistante administrative.
- de préciser, compte tenu de l'évolution de la réglementation, le recours possible à des agents contractuels.

#### Bibliothèque :

Madame Le Maire rappelle l'existence d'une convention entre le département et les bibliothèques municipales. Celle-ci rappelle la définition, les principes fondamentaux et les missions des bibliothèques à savoir de garantir l'égal accès de tous à la lecture, l'information, l'éducation et favoriser le développement de la lecture auprès de sa population.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame Le Maire à signer cette convention de partenariat pour une durée de 5 ans.

Madame Le Maire remercie la famille Migeon du don de livres qu'ils ont fait à la bibliothèque municipale permettant ainsi d'offrir aux usagers un plus grand choix de lecture.

**Vente de bois :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre le noyer coupé au lotissement le village pour un montant de 80 €.

**Commissions communales :**

La commission voirie s'est réunie le 8 février pour étudier les devis la réfection des routes et établir un plan pluriannuel d'entretien. Cette année le tracé Les Vernettes, Verneuil les Palicots sera programmé.

La commission bâtiments s'est réunie le 9 février afin d'étudier les travaux de réfection de l'appartement de la cure, de l'église et du cimetière.

**Communauté de communes Bresse et Saône :**

Madame Le Maire et Gilles Fontaine ont assisté à une réunion sur la protection des prairies inondables organisée par la Communauté de communes.

**Comptes rendus de diverses réunions :**

Madame Le Maire rend compte de l'AG de l'amicale des pompiers du 29 janvier.

Le 14 février Géraldine Malterre a assisté à l'AG de Proximi'caa.

**Informations diverses**

Le Conseil municipal félicite le centre équestre du pré fleuri qui a reçu le label d'activité Cheval Club de France et Poney Club de France et Bien être animal.

La pièce de théâtre « Intra Muros » présentée par la troupe des Balladins le 28 janvier, a été chaleureusement accueillie par près de 200 personnes venues les applaudir.

Le recensement s'est achevé le 20 février avec 88 % de participation dont 82 % de retour sur internet. La population actuelle est estimée à 1 356 habitants pour 637 logements soit 68 habitants de plus en 5 ans.

Clôture de la séance à 21h20

Le secrétaire de séance, Géraldine MALTERRE



Le Maire, Emily UNIA

